



DEPARTEMENT DE SEINE ET MARNE

ARRONDISSEMENT DE PROVINS

Mairie de SABLONNIÈRES

7, Route de la Vallée

☎ Mairie : 01 64 04 90 01
 ☎ Secrétariat : 01 64 04 44.33
 ☎ : 01 64 04 98 90
 📧 : mairie.sablonnieres@wanadoo.fr

COMPTE-RENDU DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU JEUDI 13 AVRIL 2017

Présents : Mr Dominique LEFEBVRE, Maire
 Mrs Alain RAFFIN, Michel ICHÉ, Adjoints
 Mr Maurice DEMAISON, Mme Jeannick RAFFIN, Mr Michel MARICHAL, Mr Michel TALABOT, Mr Denis LOCHOUARN, Mr Dominique BELKISSE, Mme Frédérique DEMAISON, Mme Annick FAGOTIN

Pouvoirs : Mme Angélique SANCHEZ ayant donné pouvoir à Mr Maurice DEMAISON

Excusés : Mr Geoffrey COLLAS, Mr Alexis BOYER, Mme Patricia SIMEON,

DESIGNATION DU SECRETAIRE DE SEANCE

Madame Annick FAGOTIN a été désignée secrétaire de séance.

APPROBATION COMPTE RENDU PRECEDENTE REUNION

Le Conseil Municipal approuve à l'unanimité le compte rendu de la précédente réunion.

1/COMPTE DE GESTION ASSAINISSEMENT 2016 (délibération 2017-2-1)

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité, approuve le Compte de Gestion du Trésor Public pour l'exercice 2016. Ce compte de gestion, visé et certifié conforme par l'ordonnateur, n'appelle ni observation ni réserve de sa part sur la tenue des comptes.

2/COMPTE ADMINISTRATIF ASSAINISSEMENT 2016 (délibération 2017-2-2)

Le Maire présente le Compte Administratif 2016 du Budget Assainissement au Conseil Municipal qui s'établit ainsi :

	FONCTIONNEMENT	INVESTISSEMENT
Résultat de Clôture 2015	39 720.33 €	418 264.01€
Résultat Exercice 2016	54 554.51€	- 533 454.06€
Résultat de Clôture 2016	94 274.84€	-115 190.05€

Hors de la présence de Monsieur LEFEBVRE, le Maire, le Conseil Municipal approuve, à l'unanimité le Compte Administratif 2016.

3/BUDGET PRIMITIF ASSAINISSEMENT 2017 (délibération 2017-2-3)

Après avoir entendu en séance le rapport du Maire, et après en avoir délibéré, le Conseil Municipal adopte à l'unanimité, le Budget Primitif 2017, Budget Assainissement, équilibré comme suit :

	Montant
Section de fonctionnement	144 804.30€
Section investissement	545 453.37€

4/ ADOPTION DU COMPTE DE GESTION 2016 : BUDGET COMMUNAL (délibération 2017-2-4)

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité, approuve le Compte de Gestion du Trésor Public pour l'exercice 2015. Ce Compte de Gestion, visé et certifié conforme par l'ordonnateur, n'appelle ni observation ni réserve de sa part sur la tenue des comptes.

5/VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF 2016 : BUDGET COMMUNAL (délibération 2017-2-5)

Le Maire présente le Compte Administratif 2016 au Conseil Municipal qui s'établit ainsi :

	FONCTIONNEMENT	INVESTISSEMENT
Résultat de Clôture 2015	51 686.59€	-39 172.10€
Part affectée à l'investissement Exercice 2016 (1068)	39 172.10€	
Résultat Exercice 2016	69 836.42€	113 705.56€
Résultat de Clôture 2016	82 377.91€	74 533.46€

Hors de la présence de Monsieur LEFEBVRE, le Maire, le Conseil Municipal approuve, à l'unanimité le Compte Administratif 2016.

6/AFFECTATION DU RÉSULTAT (délibération 2017-2-6)

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal décide d'affecter au budget 2017, le résultat de fonctionnement de l'exercice 2016 de la façon suivante :

	Montant
Affectation du résultat (compte 1068)	40 000.00€
Compte 002	42 377.91€

7/VOTE DES TAUX D'IMPOSITION 2017 (délibération 2017-2-7)

Le Conseil Municipal propose, pour l'exercice 2016, les taux des taxes comme suit :

Taxes	Taux votés
Taxe d'habitation	14.68%
Taxe sur le foncier bâti	22.56%
Taxe sur le foncier non bâti	55.72%

8/VOTE DU BUDGET PRIMITIF 2017 : BUDGET COMMUNAL (délibération 2017-2-8)

Après avoir entendu en séance le rapport du Maire, et après en avoir délibéré, adopte, à l'unanimité, le Budget primitif 2017, équilibré comme suit :

	Montant
Section de fonctionnement	487 386.91€
Section investissement	252 600.88€

9/RÉAJUSTEMENT INDICE FONCTION PUBLIQUE : INDEMNITÉS MAIRE ET ADOINTS (délibération 2017-2-9)

Le Conseil Municipal fixe les indemnités du Maire et des adjoints, à compter du 1^{er} février 2017, en référence à l'indice brut terminal de l'échelle indiciaire de la fonction publique, ainsi qu'il suit :

Maire :

De 500 à 999 habitants :

- Taux maximal : 31%

Adjoints :

De 500 à 999 :

- Taux maximal : 8,25%

Ces indemnités seront réglées trimestriellement.

10/SDESM : GROUPEMENT DE COMMANDE ÉLECTRICITÉ (délibération 2017-2-10)

Le Maire expose la possibilité pour le SDESM de créer un groupement d'achat de commande pour l'électricité, au même titre que ce qui a été fait pour le gaz, Ce groupement existera s'il y a au moins 5% d'écart avec les tarifs actuels,

Le Conseil approuve à l'unanimité la constitution de ce groupement d'achat,

11/SUBVENTION ASSOCIATIONS (délibération 2017-2-11)

Le Conseil Municipal décide d'attribuer une subvention à la Société de chasse « Les sangliers » de Sablonnières.

12/ MATÉRIEL ENTRETIEN PHYTO ZÉRO

Le Conseil Municipal charge Le Maire et la Commission entretien d'établir une liste d'achat de matériel d'entretien Phyto zéro.

13/ VENTE TERRAIN COMMUNAL

Le Conseil Municipal décide de confier la vente de terrain communal à un professionnel de l'immobilier.

14/ QUESTIONS DIVERSES

Le Maire informe le Conseil Municipal de la création d'une nouvelle association « Les amis de l'église St Martin de Sablonnières ».

Le Conseil Municipal aborde la question de la circulation de la rue du Not.

L'ORDRE DU JOUR ETANT EPUISE, LA SÉANCE EST LEVEE A 22h30

Le Maire, Dominique LEFEBVRE

A handwritten signature in black ink, appearing to be 'D. Lefebvre', written in a cursive style.